

Guide des Attestations de Stage pratiques

Ce guide a été créé suite à une réflexion sur les ASP. Félicitons au passage les formateurs Julien Clarebout et Serge Desmoulières pour leur travail pertinent ayant permis à la DNA de faire évoluer cet aspect primordial de la formation des arbitres dans le cadre de la refonte de la DNA avant ses 30 ans.

Les attestations de stage pratique sont les formulaires officiels de la D.N.A. pouvant être délivrée à un stagiaire afin de valider un ensemble de compétences indispensables à l'obtention d'un titre d'arbitre.

Le directeur des titres validera ou non la réussite des stages pratiques en fonction du niveau atteint dans l'ensemble des compétences. L'envoi de cette attestation est de la responsabilité de l'arbitre-tuteur.

Trois formulaires sont possibles :

- L'A.S.P.J. : Il en faut au moins une pour valider le stage pratique permettant de devenir A.F.J.
- L'A.S.P.C : Il en faut au moins une pour valider le stage pratique permettant de devenir A.F.C
- L'A.S.P.O : Il en faut au moins deux pour valider les stages pratiques permettant de devenir A.F.O

Les A.S.P.O peuvent uniquement être délivrées sur **des tournois individuels homologués** par la fédération française des échecs. Leur principal but étant d'évaluer la gestion d'un tournoi, le stagiaire devra être présent sur l'ensemble du tournoi pour l'obtenir.

Comme il est mentionné dans le RIDNA (Cf. livre de l'arbitre), afin d'être habilité à délivrer des A.S.P. en tournoi, un AFO doit suivre une courte formation, sanctionnée par un certificat, dont les modalités sont décrites dans le guide des A.S.P. Ceci permet également à un AFO1 de passer au niveau 2

Les sujets couverts dans ce document sont donc :

- La formation délivrant le certificat d'habilitation permettant de donner des A.S.P.
- L'octroi de normes d'arbitres de la FIDE
- Les demandes de titres et catégories d'arbitres de la FIDE
- L'arbitrage de championnats officiels à l'étranger

Les arbitres fédéraux doivent s'y référer pour toute procédure les concernant dans les domaines listés ci-dessus.

Sommaire

Guide des Attestations de Stage pratiques	1
Sommaire	2
1 Formation délivrant le certificat permettant de donner des ASP	3
1.1 Eligibilité	3
1.2 Conditions pour devenir arbitre tuteur à délivrer des ASP.....	3
1.3 Montant des droits.....	3
1.4 Nombre de stagiaires.....	3
2 L'Attestation de l'Arbitre Jeune et de l'Arbitre de Club.....	4
2.1 L'Evaluation	4
3 Attestation A.S.P.J.....	6
4 Attestation A.S.P.C.....	7
5 Guide pour le tuteur AFJ-AFC.....	8
6 L'Attestation de l'Arbitre d'Open	11
6.1 L'Evaluation	11
7 Attestation A.S.P.O	13
8 Guide pour le tuteur AFO.....	14

Formation délivrant le certificat permettant de donner des ASP

Cette formation sera délivrée par un arbitre formateur. Elle a une durée de 3h30, soit une demi-journée. Il est aussi possible d'envisager avec des DRA actives d'organiser ce type de formation au niveau des Ligues.

1.1 Eligibilité

Tout arbitre fédéral d'open (AFO) de premier niveau ayant une année d'expérience en tant qu'AFO1 et ayant arbitré au moins 2 tournois homologués, est éligible à l'inscription à cette formation.

1.2 Conditions pour devenir arbitre tuteur à délivrer des ASP

Un travail préliminaire au stage est demandé à l'AFO1 qui aspire à obtenir le certificat d'habilitation. Le contenu de ce travail préalable au stage est défini dans le « Guide des formations ».

1.3 Montant des droits

Le montant des droits d'un stage est de 50 euros, soit le montant de l'indemnité du formateur. Les frais de déplacement du formateur et les frais d'hébergement et de restauration éventuels sont à la charge de l'organisateur du stage.

1.4 Nombre de stagiaires

Pour la prise en charge du montant des droits de 50 € d'un stage ASP, 5 stagiaires au minimum sont exigés.

L'Attestation de l'Arbitre Jeune et de l'Arbitre de Club

1.5 L'Evaluation

- L'arbitre jeune stagiaire est principalement évalué sur les compétences liées aux règles du jeu et à l'intervention sur partie.
- L'arbitre AFC stagiaire devra quant à lui disposer de connaissances/compétences supplémentaires liées à l'organisation et à la connaissance de la fédération.
- La proposition va vers un ensemble de 8 compétences de bases qui seront évaluées lors du stage pratique avec une certaine tolérance associée à l'âge des stagiaires.
- L'AFC devra valider les mêmes compétences qui seront évalués avec moins de tolérance. On ajoute 2 compétences supplémentaires.

Les attendus de chaque compétence sont précisés dans une fiche guide pour le tuteur. La principale différence étant que l'on demandera aux tuteurs de ne pas donner de cas trop complexes aux arbitres jeunes.

La case non évaluée disparaît car toutes ces compétences sont obligatoires et sont souvent évalués en une seule fois.

Le tuteur a le choix entre 4 niveaux d'acquisition pour chacune des compétences. Il n'a plus l'obligation d'indiquer que l'attestation est positive ou non.

Ce rôle revient au directeur des titres qui décidera si le relevé de compétences est suffisant en s'appuyant sur les critères suivants :

- a. Aucune case « insuffisant » ne doit être cochée.
- b. La maîtrise des règles du jeu doit être au minimum « satisfaisant »
- c. Un maximum de trois compétences « fragile est toléré » pour les AFJ
Un maximum de quatre compétences « fragile est toléré » pour les AFC
- d. Le directeur des titres jugera si les compétences « fragiles » sont acceptables ou non. (Il serait par exemple douteux de valider un stagiaire qui serait fragile en intervention sur partie/maitrise du règlement /représentant de l'équipe d'arbitrage)
- e. L'appréciation générale du tuteur ne signale pas de problèmes majeurs.

Cela permet au tuteur d'être le plus objectif possible dans son attestation et qu'il n'ait pas le dilemme moral de valider le stagiaire ou non.

Le directeur des titres reste aussi libre de s'adapter à certains cas particuliers. Cette liste de critères a surtout pour but de pouvoir répondre aux stagiaires qui s'offusqueraient de leur non-validation.

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Dans le cas où le relevé s'avère insuffisant :

- ① Le directeur des titres contacte le stagiaire pour lui indiquer la nécessité de passer un nouveau stage pratique. Il insiste en particulier sur les compétences qui ont été validées et celles sur lesquelles le stagiaire va devoir progresser.
- ② Il informe également le superviseur de la Ligue qui pourra avoir un rôle de coaching avec le stagiaire car il entamera un dialogue avec le stagiaire afin de lui donner les pistes pour progresser.

Attestation A.S.P.J

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE <h2 style="margin: 0;">Attestation de Stage Pratique Jeunes</h2>
--

Nom et prénom du stagiaire :

Nom et prénom du tuteur :

N° de Licence :

N° de Licence :

Adresse mail ou N° de téléphone du stagiaire :

Nom de l'évènement :

Date :

N° d'homologation :

Cadence :

Nombre de rondes :

Compétences	<i>Parfait</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Fragile</i>	<i>Insuffisant</i>
Connaitre les règles du jeu.				
Maitrise du règlement de la compétition.				
Représenter dignement l'équipe d'arbitrage.				
Régler une pendule.				
Vérifier la mise en place en début de ronde.				
Présence.				
Intervenir sur une partie				
Se questionner/se concerter avec les autres arbitres.				

Appréciation générale du tuteur :

Signature du tuteur :

Attestation A.S.P.C

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Attestation de Stage Pratique AFC

Nom et prénom du stagiaire :

Nom et prénom du tuteur :

N° de Licence :

N° de Licence :

Adresse mail ou N° de téléphone du stagiaire :

Nom de l'évènement

Date :

N° d'homologation :

Cadence :

Nombre de rondes :

Compétences	<i>Parfait</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Fragile</i>	<i>Insuffisant</i>
Connaitre les règles du jeu.				
Maitrise du règlement de la compétition.				
Représenter dignement l'équipe d'arbitrage.				
Régler une pendule.				
Vérifier la mise en place en début de ronde.				
Présence.				
Intervenir sur une partie.				
Se questionner/se concerter avec les autres arbitres.				
Connaissance générale de la Fédération et de la D.N.A.				
Compétences organisationnelles.				

Appréciation générale du tuteur :

Signature du tuteur :

Guide pour le tuteur AFJ-AFC

Pour les compétences communes, des spécifications sont indiquées pour l'arbitre jeune.

<p>Connaitre les règles du jeu.</p>	<p>Il ne faut pas se limiter aux cas rencontrés, le tuteur ne doit pas hésiter à questionner le stagiaire notamment sur les différences d'applications des règles entre le jeu standard et le jeu rapide/blitz.</p> <p>Il faut aussi aborder les cas particuliers les plus fréquents.</p> <p>AFJ : Même s'il s'agit d'un arbitre jeune, une bonne connaissance des règles du jeu est obligatoire. On s'abstiendra toutefois de les questionner sur des situations trop complexes.</p>
<p>Maitrise du règlement spécifique de la compétition.</p>	<p>Le stagiaire doit prouver qu'il a lu de lui-même le règlement intérieur du tournoi ou le règlement spécifique de la compétition. Il doit savoir répondre aux questions basiques et retrouver rapidement les informations plus complexes.</p>
<p>Représenter dignement l'équipe d'arbitrage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il a une tenue correcte. • Il est ponctuel. • Il évite le langage familier. • Il n'exprime pas ostensiblement de jugement sur les joueurs / arbitres / organisateurs / instances sur les différentes situations rencontrées. • Il évite une trop grande proximité avec les joueurs qu'il connaît lorsqu'il est en fonction.
<p>Régler une pendule</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire doit essayer de trouver de lui-même le réglage adapté sur une pendule. • Le tuteur doit lui demander d'essayer de régler d'autres cadences différentes de celle utilisée pour le tournoi. • Le stagiaire doit savoir effectuer un réglage sur la pendule en cours de partie : Modification du temps/ modification du compteur de coups. <p>AFJ : On ne demandera pas aux AFJ de régler une cadence en plusieurs périodes.</p> <p>AFC : L'AFC doit savoir régler une cadence en plusieurs périodes.</p>
<p>Vérifier la mise en place en début de ronde.</p>	<p>Le stagiaire doit avoir le réflexe autonome de vérifier que tout est prêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la bonne remise en place des échiquiers/feuilles de parties. • Vérification des pendules. • Aide de l'arbitre principal à l'affichage. <p>AFJ : On tolère bien évidemment que les AFJ soient moins autonomes que les AFC et on évaluera plutôt le fait qu'ils appliquent les consignes données par l'arbitre-tuteur.</p>

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Présence.	<p>L'arbitre principal ne doit jamais être en train de chercher un adjoint quand il en a la nécessité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence en début de ronde pour aider les joueurs débutants à se placer ou répondre aux questions basiques. • Présence en mouvement pendant les rondes. Interdit de rester assis en tournoi rapide. • Présence en fin de tournoi selon les consignes de l'arbitre principal (généralement aider à réduire le flux des multiples questions pendant que l'arbitre principal a besoin de calme pour calculer les prix)
Intervenir sur une partie.	<p>Ce point doit être abordé avec le stagiaire avant le début de la 1^{ère} ronde, le stagiaire doit avoir les réflexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenir quand il le doit en application des règles du jeu. • Vérifier l'arrêt de la pendule pendant son intervention. • Gérer la prise de parole des joueurs lors des conflits. • Pédagogie avec les joueurs : explication de son intervention. • Vérifier que la position sur l'échiquier est correcte avant de relancer (par exemple après un coup irrégulier) • Intervenir sur la pendule. • Relancer la partie. <p>Dans cette évaluation doit être prise en compte la rapidité, l'assurance et l'efficacité de l'arbitre durant ses interventions.</p> <p>AFJ : Les AFJ risquent de devoir intervenir sur les parties des joueurs plus âgés, cela n'a pas d'importance pour les AFC mais peut s'avérer délicat chez les jeunes. Il est donc demandé aux tuteurs de prêter une attention à ce fait.</p>
Se questionner/se concerter avec les autres arbitres.	<p>Que ce soit avant, pendant et après le tournoi, le stagiaire prend l'initiative de questionner le tuteur sur la compétition, sur son organisation, sur les règles spécifiques ou même sur les règles du jeu sur lesquels il a un doute.</p> <p>Pendant le tournoi, il partage les informations et les problèmes qu'il a pu rencontrer.</p>
Connaissance générale de la Fédération et de la D.N.A. (Spécifique à l'A.S.P.C)	<ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire doit connaître la structure simplifiée de la fédération : Fédération, Ligue, comité, club. Il connaît la différence entre une licence A et une licence B, les différents types de classements élo. • Il doit connaître les différents termes ASP/DNA/... • Connaissance des différentes fonctions des membres de la DNA. • Connaissances de documents à consulter (Livre de l'arbitre, BAF, rubrique arbitrage fédérale,...) • Il sait qui est le DRA de sa ligue.

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

<p>Compétences avancées de participation au bon déroulement d'un tournoi.</p> <p>(Spécifique à l'A.S.P.C)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Gestion de l'affichage sur les lieux de la compétition.• Participation au pointage, à la récupération des résultats.• Gestion des spectateurs <p>Par un jeu de question, le tuteur vérifiera que :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le stagiaire possède une connaissance minimale des dispositions d'accueil du joueur handicapé.• Le stagiaire est conscient de l'importance d'adapter sa manière d'arbitrer en fonction du public (Débutant/joueurs expérimentés ; jeunes/adultes)
---	---

L'Attestation de l'Arbitre d'Open

1.6 L'Evaluation

L'arbitre stagiaire AFO est principalement évalué sur les compétences liées à la gestion d'un tournoi. Les autres compétences ayant soit été validées lors de l'obtention du titre AFC soit lors du passage des examens. On retrouve toutefois certaines compétences de l'A.S.P.C car elles sont attendues à un niveau plus avancé.

Les attendus de chaque compétence sont précisés dans une fiche guide pour le tuteur.

Toutes ces compétences sont obligatoires, cependant le formateur n'a pas toujours le temps de tout évaluer en un seul événement. La case « non évaluée » est donc tolérée cependant **le stagiaire doit s'assurer d'être évalué sur toutes les compétences sur l'ensemble de ses stages.** (Il sera donc plus rentable pour lui d'être évalué sur un tournoi long)

Le tuteur a toujours le choix entre 4 niveaux d'acquisition pour chacune des compétences. Il n'a plus l'obligation d'indiquer que l'attestation est positive ou non.

Les cases « parfaits » ne semblent pas utiles pour la validation cependant elles permettent un repérage d'arbitre ayant le potentiel d'évoluer rapidement et qu'il faudra encourager à se diriger vers les stages FIDE.

Ce rôle revient au directeur des titres qui décidera si le relevé de compétences est suffisant en s'appuyant sur les critères suivants :

- a. Toutes les compétences doivent avoir été évaluées sur l'ensemble des deux attestations
- b. Aucune compétence ne doit être considérée comme insuffisante.
- c. La maîtrise du logiciel PAPI doit être au minimum « satisfaisant »
- d. Un maximum de trois compétences « fragile » est « toléré ».
- e. Le directeur des titres jugera si les compétences « fragiles » sont acceptables ou non. (Il serait par exemple douteux de valider un stagiaire qui serait fragile en calcul des prix et maîtrise du règlement de la compétition)
- f. Les appréciations générales des tuteurs ne signalent pas de problèmes majeurs.

Dans le cas où une compétence est évaluée à des niveaux différents sur plusieurs attestations :

- Dans le cas où la plus récente est la meilleure, il sera simplement supposé que l'arbitre a progressé et cela sera considéré à son avantage.
- Dans le cas contraire, le directeur des titres pourra s'appuyer sur l'appréciation des arbitres tuteur ou les questionner pour comprendre comment l'arbitre pourrait avoir régressé.

Ces critères ne sont pas diffusés afin que les tuteurs soient les plus objectifs possibles dans leur attestation et n'aient pas le dilemme moral de valider le stagiaire ou non.

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Le directeur des titres reste aussi libre de s'adapter à certains cas particuliers. Ces critères ont surtout pour but de pouvoir répondre aux stagiaires qui s'offusqueraient de leur non-validation.

Dans le cas où le relevé s'avère insuffisant :

- Le directeur des titres contacte le stagiaire pour lui indiquer la nécessité de passer un stage pratique supplémentaire. Il met en place les mêmes démarches que celles décrites pour l'échec à une A.S.P.C

Attestation A.S.P.O

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Attestation de Stage Pratique AFO

Nom et prénom du stagiaire :

N° de Licence :

Nom et prénom du tuteur :

N° de Licence :

Adresse mail ou N° de téléphone du stagiaire :

Nom de l'évènement

Date :

N° d'homologation :

Cadence :

Nombre de rondes :

Compétences	<i>Parfait</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Fragile</i>	<i>Insuffisant</i>	<i>Non évalué</i>
Maitrise du logiciel Papi.					
Connaissance et maitrise de sa mission administrative.					
Maitrise du règlement de la compétition.					
Représenter dignement l'équipe d'arbitrage.					
Relations avec l'organisateur					
Calcul des prix.					
Système suisse et départages					
Se questionner/se concerter avec les autres arbitres.					

Appréciation générale du tuteur :

Signature du tuteur :

Guide pour le tuteur AFO

Généralités : Il est difficile d'évaluer en pratique le stagiaire sur l'ensemble des compétences. Il est conseillé de ne pas hésiter à le questionner sur les points cités dans ce guide et en particulier d'écouter les réponses qu'effectuera le stagiaire aux joueurs qui le questionneront. Un bon tuteur n'hésitera pas à provoquer de lui-même ces intéressants échanges en missionnant certains joueurs bien choisis.

Certaines compétences sont communes à celles de l'A.S.P.C, il est indiqué en gras les exigences supplémentaires.

Il est conseillé de ne pas accepter de stagiaires AFO sur place le jour du tournoi, l'occasion doit lui être donnée de participer activement à la phase d'organisation du tournoi.

<p>Maitrise du logiciel Papi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un stagiaire arrivant en stage sans connaître le logiciel sera immédiatement coché comme « non évalué » quelle que soit sa progression le long de son stage. • Le stagiaire doit savoir apparier une ronde, entrer différents types de résultats, indiquer le forfait d'un joueur pour une ou plusieurs rondes. • Le stagiaire doit savoir comment mettre à jour la base PAPI, créer un tournoi, ajouter des joueurs, faire les vérifications d'usage (Elo à jour, licence, ...) • Le stagiaire doit savoir générer la liste des prix, le classement, la grille américaine, les listes de participants par ordre alphabétique et par ordre élo. <p>La case « parfait » ne pourra être coché que si le stagiaire sait effectuer toutes ces tâches sans être guidé par l'arbitre-tuteur.</p>
<p>Connaissance et maitrise de sa mission administrative.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire doit connaître les documents composant le rapport technique et ses obligations liées à celui-ci. • Le stagiaire connaît les vérifications d'usages à effectuer concernant la situation des joueurs (licence/référence FIDE, conditions de participation au tournoi,..), les règles d'homologation d'un tournoi, les devoirs envers l'organisateur,... • Il a une connaissance de son pouvoir de sanction et des démarches fédérales pour l'appliquer.
<p>Maitrise du règlement spécifique de la compétition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire doit prouver qu'il a lu de lui-même le règlement intérieur du tournoi ou le règlement spécifique de la compétition. Il doit savoir répondre aux questions basiques et retrouver rapidement les informations plus complexes. <p><i>On peut évaluer au passage le stagiaire sur la rédaction du règlement intérieur d'un tournoi.</i></p>

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

<p>Représenter dignement l'équipe d'arbitrage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il a une tenue correcte. • Il est ponctuel. • Il évite le langage familier. • Il n'exprime pas ostensiblement de jugement sur les joueurs/arbitres/organisateur/instances sur les différentes situations rencontrées. • Il évite une trop grande proximité avec les joueurs qu'il connaît lorsqu'il est en fonction. • <i>Il sait répondre aux questions des joueurs/spectateurs de manière simple mais compréhensible.</i> • <i>Il doit être envisagé si possible de faire participer le stagiaire à la remise des prix.</i>
<p>Relations avec l'organisateur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire doit avoir identifié l'organisateur du tournoi. Ses interactions avec lui sont importantes et peuvent être observés. • Le stagiaire doit connaître les missions de l'organisateur. • En particulier montrer qu'il sait que l'arbitre a un rôle de conseil auprès de lui, connaît les points que l'organisateur peut imposer et ceux sur lesquels l'arbitre peut objecter. <p>Le niveau de cette compétence pourra être validé avec l'avis de l'organisateur.</p>
<p>Calcul des prix</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'est pas suffisant de se contenter de la vérification des prix donnés par PAPI. Le stagiaire doit être capable de faire entièrement de lui-même la liste des prix. • Dans le cas d'un tournoi long, il est demandé au tuteur de tester les stagiaires sur la maîtrise du système Hort. Un exercice indépendant du tournoi peut être donné.
<p>Système suisse et départages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'est pas demandé de faire calculer des appariements à un stagiaire. Celui-ci doit toutefois montrer qu'il connaît son principe et les contraintes à maîtriser (blocage couleur, blocage flotteur, attribution des couleurs,...). • Le stagiaire doit aussi montrer qu'il sait comment se calculent les différents systèmes de départage. Il connaît la notion de score ajusté. <p>Un exercice de calcul simple de départage peut lui être donné.</p>
<p>Se questionner / concerter les autres arbitres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Que ce soit avant, pendant et après le tournoi, le stagiaire prend l'initiative de questionner le tuteur sur la compétition, sur son organisation, sur les règles spécifiques ou même sur les règles du jeu sur lesquels il a un doute. • Pendant le tournoi, il partage les informations et les problèmes qu'il a pu rencontrer. • <i>Il montre qu'il sait chercher de lui-même les réponses à ses questions dans le document approprié.</i>